



## PROGRAMME PROVISOIRE

Lundi 27 octobre 2014

# Premier Séminaire sous régional des conseils et de la profession juridique

King Fadh Palace, Dakar, Sénégal

---

08.30	09.30	RECEPTION ET ENREGISTREMENT
09.30	10.15	<b>DISCOURS D'OUVERTURE</b> S.E. M. Sidiki Kaba, Ministre de la Justice, République du Sénégal M. Herman von Hebel, Greffier, CPI M. Erkki Kourula, Juge, CPI Mme Fatou Bensouda (ou son Représentant), Procureur, CPI
10.15	10.45	PAUSE-CAFE ET PHOTO OFFICIELLE
10.45	12.30	<b>LA PLACE DU DROIT PENAL INTERNATIONAL DANS LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU DROIT</b> M. Amet Ba, Bâtonnier, Ordre des avocats du Sénégal (à confirmer) M. Mamadou Diakhaté, Magistrat, Directeur du Centre de Formation Judiciaire, Dakar (à confirmer) Mme Monica Martinez, Spécialiste de l'état de droit et des réformes judiciaires, IDLO
12.30	14.00	PAUSE-DEJEUNER
14.00	15.30	<b>SESSION CONSACREE AUX QUESTIONS RELATIVES A LA DEFENSE ET AUX TEMOINS DEVANT LA CPI</b> Me Stephane Bourgon, Conseil de M. Bosco Ntaganda devant la CPI « Les droits des accusés devant la CPI: Utopie ou réalité? » M. Amady Ba, Chef, Section de la coopération internationale, Bureau du Procureur, CPI "Défis et perspective de la coopération internationale : point de vue du Bureau du Procureur de la CPI" M. Esteban Peralta Losilla, Chef, Section d'appui aux conseils, CPI « Les responsabilités du Greffe en ce qui concerne les droits de la défense » Me Ghislain Mabanga, Conseil inscrit sur la liste de conseils de la CPI "La protection juridictionnelle des témoins susceptibles d'auto-incrimination : le cas des témoins détenus" Me Assane Dioma Ndiaye, Conseil inscrit sur la liste de conseils de la CPI "Les garanties de protection des droits des personnes dans le cadre des enquêtes de l'Accusation"
15.30	16.00	PAUSE-CAFE

Le Greffier de la Cour pénale internationale exprime sa gratitude à la Commission européenne, à l'Organisation Internationale de Droit du Développement et au Gouvernement de la République de Finlande pour leur généreuse contribution financière pour supporter le Premier Séminaire sous régional des conseils et de la profession juridique





Cour  
Pénale  
Internationale  
International  
Criminal  
Court

Premier Séminaire sous régional des  
conseils et de la profession juridique

Dakar, Sénégal  
du 27 au 31 octobre 2014

16.00 17.30 **SESSION CONSACREE AUX QUESTIONS RELATIVES AUX VICTIMES DEVANT LA CPI**

*PROJECTION DE VIDEO SUR LES VICTIMES SUIVI DE DEBATS*

Me Helène Cissé, Représentant légal de victimes auprès de la CPI

*"Normes et modalités de participation des victimes devant la CPI"*

Mme Paolina Massidda, Conseil principal, BCPV, CPI

*"La participation des victimes devant la CPI : une révolution pas sans enjeux : l'expérience du BCPV"*

Me Fidel Nsita, Représentant légal de victimes auprès de la CPI

Me Jean-Pierre Kilenda Basila, Conseil de la Défense auprès de la CPI

*"La participation des victimes dans l'affaire Ngudjolo : point de vue du conseil de la défense"*

*Le Greffier de la Cour pénale internationale exprime sa gratitude à la Commission européenne, à l'Organisation Internationale de Droit du Développement et au Gouvernement de la République de Finlande pour leur généreuse contribution financière pour supporter le Premier Séminaire sous régional des conseils et de la profession juridique*



MINISTRY FOR FOREIGN  
AFFAIRS OF FINLAND



Promouvoir une culture de la justice